

# **Conditions de réservation**

**SolEveil – 30 août 2021 – mise en application 1er janvier 2022**

1. Nous avons pris note de vos options de réservation de La Soleillette du      …….à      …heures au …     …..à …     …heures.
2. La confirmation de votre réservation sera prise en compte à la réception à l’adresse en en-tête des documents suivants : 1) ce document daté et signé, 2) de la fiche de réservation et 3) d’un chèque d’arrhes en Euros à l’ordre de SolEveil, ou, pour les pays ne possédant pas de chèques en Euros, de la preuve du virement bancaire. Nous contacter pour l’IBAN ou pour tout autre type de dépôt. Le montant des arrhes à verser est détaillé aux Points 7 et 8 ci-dessous.
3. Jusqu’à réception de ces documents votre option demeure non garantie. Une fois tous ces documents reçus, nous vous enverrons par courrier électronique une confirmation de réservation.

## **TARIFS** (par personne et par jour - location draps en supplément: voir tarif en note 3)

4. **Logement** : Ce Centre résidentiel pour séminaire ouvre ses portes pour un minimum de 10 personnes et 2 jours complets. Les tarifs ne sont pas à la nuitée mais par 24h et compté par moitié jour/nuit.

* Logement en chambre à 2 lits simples avec WC-douches: 36€ p.p./p.j
* Logement en chambre à 2 lits simples avec lavabo (wc-douche couloir et partagé) : 32€ p.p./p.j
* Logement en chambre individuelle avec WC-douches : 50€ p.p./p.j
* Logement en chambre individuelle avec lavabo (wc-douche couloir et partagé) : 46€ p.p./p.j

**Note 1:** La Soleillette est un centre résidentiel; les personnes qui vivent proche du Centre et participent au stage sont autorisées quand le groupe est constitué d’au moins 15 résidents. Ils devront contribuer aux frais d’utilisation des locaux communs pour une somme de 16€ par jour. Le camping n’est autorisé que lorsque le Centre est plein (toutes les chambres utilisées) et à certains endroits du terrain. Les campeurs contribueront aux frais d’utilisation des locaux communs et sanitaires pour une somme de 22€ par jour.

**Note 2**: Le paiement du séjour se fait par chèque (à l’ordre de SolEveil) ou espèces **à l'arrivée** par chaque participant ou en totalité par l’organisateur. SolEveil n’est pas équipé pour le paiement par carte, merci d’en aviser les participants. Les virements bancaires sont acceptés si exécutés avant votre arrivée et preuve de paiement envoyées par email ou présentée à l’accueil. Virement internationaux (hors zone SEPA), les frais de transfert seront à votre charge. Les organisateurs sont responsables de transmettre cette information lors de la confirmation de leur inscription.

**Note 3**: Les participants peuvent louer l’ensemble de draps pour un prix de 15€ pour le séjour. L’ensemble comprend : housse de couette, drap-housse et taie. Nous aviser des demandes 7 jours avant, via la fiche pré-stage, afin de garantir la disponibilité. Les serviettes de toilette et draps supplémentaires pour le travail en salle sont loués 3€ pièce.

**Note 4** : Aucun arrangement spécial ni remboursement n’est dû pour arrivées tardives ou départs prématurés de participants si non annoncés à l’avance dans la fiche pré-stage reçue au plus tard 7 jours avant l’arrivée du groupe. En cas d'annulation de participants annoncés, voir « Annulations », point 11.

**Note 5 :** L’heure d’arrivée des participants pour les séminaires commençant le soir est 18h00. L’heure maximale de fin de stage le dernier jour est 17h avec départ à 17h30 au plus tard. Avec ces horaires ; un stage de weekend par exemple compte 2 jours complets. Les séminaires débutant le matin (9h minimum) ou en début d’après-midi seront facturés une demi-journée supplémentaire à leur nombre de jours complets ainsi que les séminaires se terminant au-delà de 17h le dernier jour.

*Par exemple : arrivée vendredi 9h ou 14h et fin de stage à 16h ou 17h = 2.5 jours ou arrivée vendredi 9h et fin de stage dimanche au-delà de 17h jusqu’à lundi matin 8h = 3 jours.*

**Note 6** : Tout surenchérissement du montant des chambres par les organisateurs/animateurs envers les participants n’est pas autorisé.

**SALLE DE TRAVAIL**

1. Le montant de la salle de travail est de 60 euros par jour ; pas de tarif demi-jour. Il sera réglé en totalité par l’organisateur/animateur.

**CUISINE :**

1. La cuisine est en gestion libre. Sa location est incluse dans le prix du logement. Nous pouvons vous mettre en relation avec un traiteur végétarien.

**ARRHES :**

Les arrhes demandées sont de 100€ par jour réservé jusqu’à un montant maximum de 700€ pour de longs séjours.

1. **Dans votre cas : 100€ x** **jours = …****…€ Total à verser = €…****….**
2. Le chèque d’arrhes ne sera pas encaissé et sera rendu en fin de séjour après état des lieux sauf dans le cas d’une annulation, de désistement de participants (voir point 10) ou encore des dégâts constatés. Chaque participant a la responsabilité de prendre soin du matériel mis à disposition. Tout dégât causé sera à sa charge ou, à défaut de s’annoncer, à la charge de l’organisateur du stage. Le centre n’assume que les responsabilités découlant directement de ses facilités et services.

**ANNULATIONS**

1. Si vous annulez votre groupe après confirmation de notre part :
   1. De 6 mois (180 jours) à 7 jours ou antérieurement si nous vous avons contacté parce qu’un autre groupe souhaitait les mêmes dates : les arrhes seront encaissées.
   2. De 7 jours à la date du début de séjour : un montant correspondant à 10 personnes au tarif chambre double minimal de 32 euros multiplié par le nombre de jours prévus vous sera facturé. Les arrhes seront encaissées et la différence devra être payée par chèque ou virement par l’organisateur dans les 30 jours suivant la date prévue de début de séjour.
2. Annulation par la Soleillette : Si en cas de force majeure indépendante de restrictions gouvernementales et non pris en charge par notre assurance, la Soleillette doit annuler l’accueil d’un groupe :
   1. De 6 mois (180 jours) à 7 jours : les arrhes seront restituées.
   2. De 7 jours à la date du début de séjour : un dédommagement correspondant à 10 personnes en tarif chambre double minimal de 32 euros multiplié par la durée de jours prévue sera payé par chèque ou virement dans les 30 jours suivant la date prévue de début de séjour, en plus de la restitution des arrhes.

**Désistement de participants annoncés.**

1. Une retenue de 64 € se fera sur le séjour de tout participant annoncé par la fiche pré-stage et qui se désiste dans les 7 jours avant le début du séjour. Cette retenue se fera sur les arrhes déposées par l’organisateur si la personne qui a annulé n’a pas réglé dans les 30 jours (par chèque ou virement)

J’ai pris connaissance et j’accepte les présentes conditions de réservation et en tant qu’organisateur, je m’engage à transmettre aux participants ce qui les concerne, et à faire respecter par mon groupe les consignes de séjour à La Soleillette.

Lu et approuvé le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Prénom :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_